

Réf: Dossier 171244

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE AFRICASA »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BC, A 50 M  
DU CAMP COMMANDO, Lot 3874, Ilot 391

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE AFRICASA »

Objet : Négoce de produits de communication, Import-export, Divers.

Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BC, A 50 M  
DU CAMP COMMANDO, Lot 3874, Ilot 391

Dirigeant(s) M KOUAME KASSOKO KOUAKOU MICHEL  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07197 du 27/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76119/GTCA/RC/2022 du 27/12/2022

